

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne de prévention : « Arrêtez-vous pour les écolier-e-s » !

Pour la rentrée scolaire d'août 2024, la campagne de prévention routière : « Arrêtez-vous pour les écolier-e-s », mise en place par l'Association des transports et environnement (ATE) et la Mobilité piétonne Suisse en collaboration avec le Bureau de prévention des accidents (BPA) continue d'être diffusée par la Police cantonale et les polices communales vaudoises. La prudence est de mise pour les usagères et usagers de la route qui circulent aux abords des établissements scolaires, effort constant – pas seulement à la rentrée.

La sécurité des enfants, des adolescentes et des adolescents dans le trafic routier suisse reste toujours un sujet sensible car des accidents graves, voire mortels, surviennent chaque année.

Quelques chiffres repris du BPA :

- Chaque année, 151 enfants de 4 à 14 ans se blessent grièvement lors d'un accident de la circulation routière et 4 perdent la vie. Un tiers de ces accidents surviennent sur le chemin de l'école ;
- 80 % des accidents graves chez les enfants de 4 à 14 ans se déplaçant à pied ont lieu aux traversées. Que ce soit lors de la traversée de la chaussée, avec ou sans passage piétons, ou du franchissement d'un débouché (intersections ou accès riverains).

Responsabilité partagée sur le chemin de l'école

Afin de sensibiliser les usagères et les usagers de la route aux bons comportements en présence d'enfants, parfois imprévisibles sur la voie publique, les polices vaudoises participeront activement à la campagne nationale de sécurité routière intitulée, « **Arrêtez-vous pour les écolier-e-s** ». Mise en place par l'ATE et la Mobilité piétonne Suisse, en collaboration avec le BPA et financée par le Fonds de sécurité routière, cette opération se déroulera jusqu'à mi-septembre 2024.

Faire le trajet en voiture pour emmener votre enfant à l'école devrait rester exceptionnel. Par ailleurs, en voiture, les enfants n'ont pas la possibilité d'apprendre et de s'exercer aux règles de la circulation.

Voici quelques conseils pour contribuer à plus de sécurité :

- **Anticipez et adaptez votre vitesse à proximité des écoles ou en présence d'enfants aux abords de la chaussée et dans le doute arrêtez-vous ;**
- **Arrêtez-vous complètement quand un enfant veut traverser la route ;**
- **Laissez l'enfant se concentrer sur le trafic, ne lui faites pas de signe ;**
- **Laissez le temps à l'enfant de traverser la route.**

Dans tout le canton, la police effectuera des contrôles préventifs à proximité des écoles, aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Des contrôles de vitesse proches des établissements scolaires seront renforcés. La campagne a pour but d'informer le public en publiant des messages, avec pour ambassadeurs les enfants, dans divers médias. Conjointement, plus de mille affiches, remises par l'ATE, la Mobilité piétonne suisse et le BPA seront disposées le long des routes et dans les bâtiments communaux. Des actions se dérouleront sur les réseaux sociaux et des flyers seront transmis pour renforcer la communication.

Florence Frei, chargée de communication, Police cantonale vaudoise, 079 597 86 29

Michel Gandillon, remplaçant chef division communication, Police de Lausanne, 021 315 39 02